

Les armoiries d'un grand faussaire (Jean de Furno)

Autor(en): **Dubois, Fréd.-Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **52 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

altera vero S. Lucii Regis, Episcopi et Martyris, ac Ecclesiae Cathedralis uti et Dioeceseos nostrae Curiensis Patroni primarii representans, quod e collo pendens ubique iuxta consuetudinem aliarum Ecclesiarum Cathedralium publice portare, ceterisque omnibus et singulis iuribus, prærogativis et præeminentiis de iure vel consuetudine Canonico competentibus potiri et gaudere valeas, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.“ (Manuale Installationis Canonorum im Archiv des Domkapitels.)

Der geduldige Leser wird wahrgenommen haben, dass auch Siegel, Wappen und Insignien des Domkapitels etwas vom Widerschein der vielhundertjährigen Geschichte des Domsenates und Hochstiftes Chur verraten¹⁾.

Les armoiries d'un grand faussaire (Jean de Furno).

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

En 1507 un ancien secrétaire du duc de Savoie, nommé Jean de Furno ou Dufour vint s'établir à Fribourg et, sans doute pour se faire bien voir et obtenir plus facilement son admission à la bourgeoisie, il offrit à la collégiale un beau reliquaire en argent destiné à renfermer les os du bras de Saint-Nicolas qu'on y conservait comme relique (fig. 33).

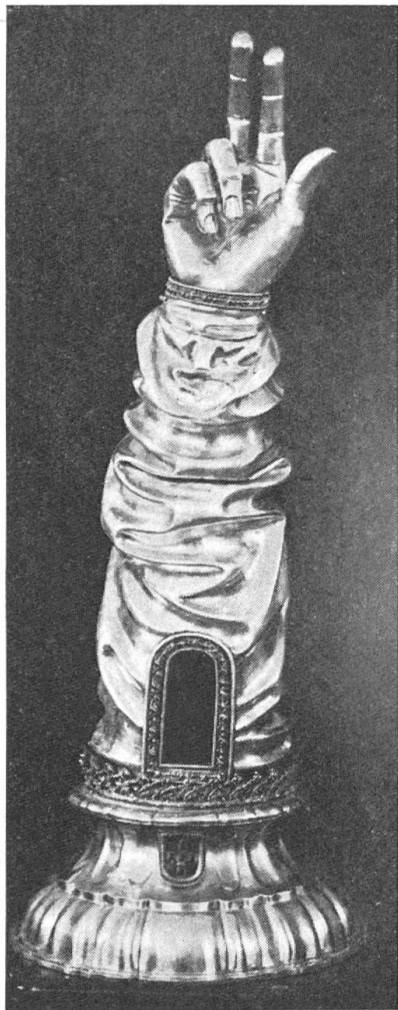


Fig. 33. Reliquaire de St-Nicolas.

Ce reliquaire existe encore, il représente un avant-bras avec la main, dressé sur un socle orné des armes émaillées de Jean Dufour: *de sable à la croix d'or chargée de cinq coquilles du premier* (fig. 34).

La figure de ce reliquaire constitue la pièce principale des armoiries du chapitre de St-Nicolas²⁾.

Dufour, originaire d'Annecy, avait été congédié nous ne savons pour quelle raison, par le duc de Savoie Charles III et il conçut contre son ancien maître un infâme projet de vengeance. Il promit aux deux villes de Berne et Fribourg de leur livrer un trésor à condition qu'on pût lui garantir un sauf-conduit inviolable et une récompense proportionnée; il remit alors aux deux villes l'original d'un acte de donation daté du 18 mars 1489 par lequel le duc de Savoie Charles I, mort en 1490, aurait légué à Berne et Fribourg 350 000 florins du Rhin, dont 150 000 à Fribourg, à la condition qu'elles feraient dire chaque année des messes pour le repos de son âme. Cette prétendue obligation était hypothéquée sur les pays de Vaud et du

¹⁾ Dem Hochw. Herrn J. Battaglia, Bischöfl. Archivar, sind wir für grosse Dienstleistungen bei dieser Arbeit zu aufrichtigem Dank verpflichtet.

²⁾ Voir: *Les armoiries et la Croix du Chapitre de St-Nicolas à Fribourg*, par Fréd. Th. Dubois, dans les *Archives héraldiques suisses* 1922, pages 96—104.

Chablais. Elle était munie des sceaux et signature requis et avait toutes les apparences extérieures de l'authenticité. Les fonctions que Dufour occupait auparavant à la cour de Savoie lui avaient rendu la fabrication de ce faux très facile. Les gouvernants d'alors poussés par l'appât du gain, passèrent sans scrupules sur le côté malhonnête de cette affaire¹).

Le faussaire fut largement récompensé, il obtint la bourgeoisie des deux villes, celle de Fribourg le 13 mars 1508, un logement franc dans l'une et dans l'autre et une pension de 450 florins de Savoie.

Fribourg et Berne envoyèrent une ambassade à Turin pour faire valoir le titre et exiger des gages. Le duc protesta et prouva la fausseté de ce testament. Le Pape,

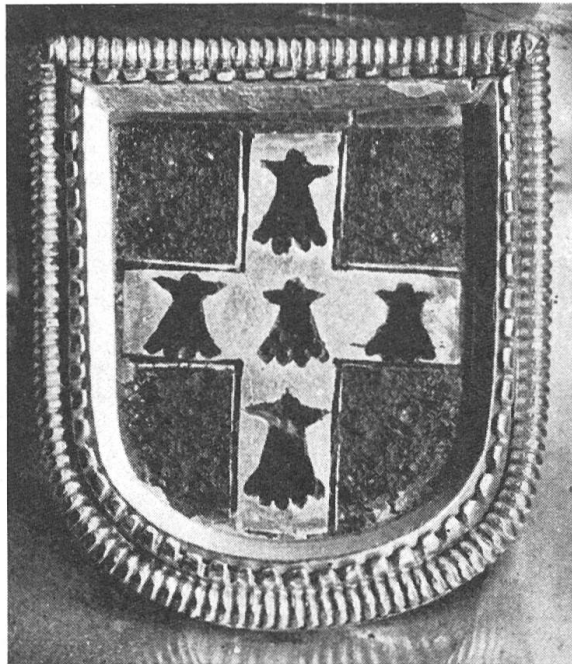


Fig. 34. Armoirie de Jean de Furno ornant la base du reliquaire.

l'Empereur et le roi de France intervinrent. Ce fut en vain. Berne et Fribourg furent impitoyables et pour éviter une guerre le duc hypothéqua en leur faveur le Chablais, le Pays de Vaud et d'autres terres (9 juin 1508) et s'engagea à leur verser 120 000 florins. Il dut renoncer par écrit au titre de seigneur de Fribourg ainsi qu'au droit de rachat de la seigneurie de Montagny²).

Deux ans plus tard notre escroc encouragé par la réussite de ce premier coup, recommença et produisit un nouveau faux soit un acte par lequel le duc léguait à chacun des huit cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Glaris et Soleure 100 000 florins et leur donnait en gage des terres de son duché. Grâce à l'intervention du roi de France, de l'Empereur et des cantons restés neutres on put éviter la guerre. Le duc Charles III prit peur: il céda, et acheta la paix par un nouveau sacrifice d'argent (10 juin 1511). Il s'engagea à payer 300 000 florins, sans

¹) Voir: B. de Cérenville et Ch. Gilliard, Moudon sous le régime savoyard, p. 376. Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande, tome XIV, 1929.

²) Voir: Berchtold, *Histoire du Canton de Fribourg*, tome II, pages 92—94, Fribourg 1845.

parler des frais, aux dix cantons, car Fribourg et Berne avaient daigné consentir à la réduction de leur créance¹⁾.

Ces sacrifices imposés au duc étaient une scandaleuse escroquerie exercée sous les auspices de la force. Les diètes fédérales eurent à s'occuper pendant plusieurs années, de cette affaire. Celle-ci, chose curieuse, semble n'avoir pas soulevé longue réaction en Savoie. Le duc Charles III, partisan de la paix à tout prix, était si bien à la merci des Suisses que Guichenon, l'historiographe de la maison de Savoie, a pu dire « s'il (le duc) eut du désavantage dans ce traité, il lui fut néanmoins utile en ce qu'il fraya le chemin de l'alliance générale qu'il fit ensuite avec les Suisses pour 25 ans au mois de mai de l'année suivante ».

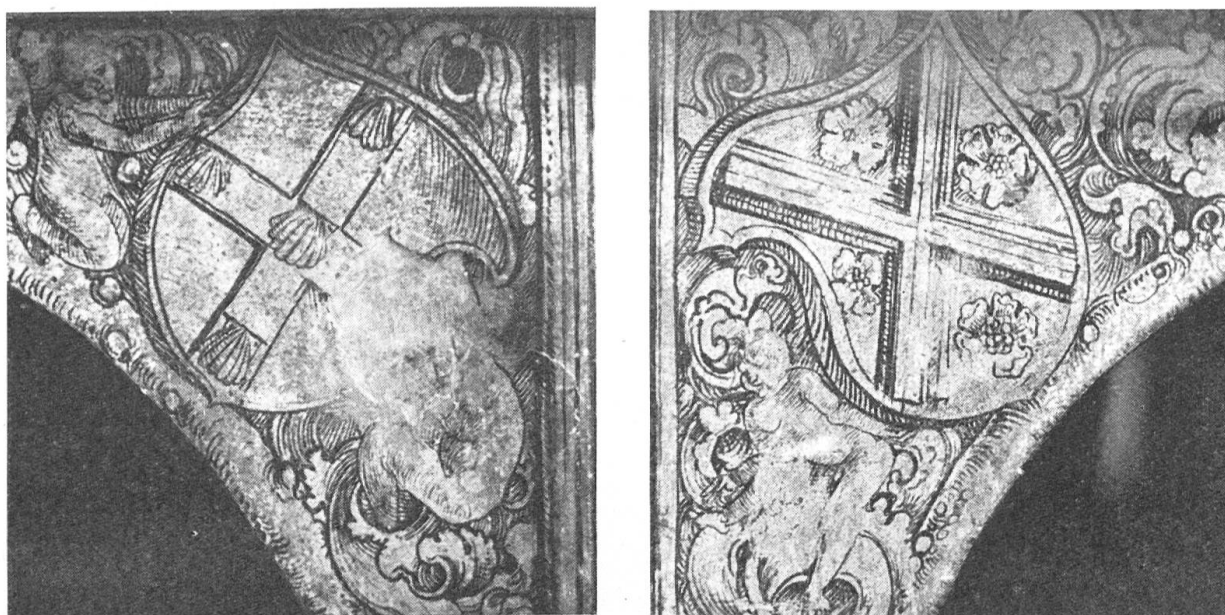


Fig. 35 et 36. Armoiries de Jean de Furno et de sa femme Jeanne des Comiers sur le triptyque de l'église des Cordeliers.

Jean de Furno ou Dufour ne jouit pas longtemps de sa retraite dans la ville sur laquelle il avait attiré une pluie d'or bien mal acquise, car il mourut déjà le 12 novembre 1513. Sa femme Jeanne des Comiers lui survécut. L'argent qu'il avait acquis d'une façon si malhonnête ne lui profita guère. En 1514 déjà nous trouvons ses enfants plongés dans la misère.

Travaillé sans doute par les remords, Dufour chercha à obtenir le pardon de ses forfaits en fondant une chapelle dans l'église des Cordeliers, dans laquelle il fut enseveli à sa mort. Il dota cette chapelle d'un autel orné d'un superbe triptyque²⁾ sculpté par Geiler et dont les volets et la prédelle furent ornés de peintures remarquables attribuées au célèbre peintre Hans Boden. Aux deux extrémités de la prédelle se voient deux armoiries entourées de rinceaux de style gothique et tenues par de petits amours. Le tout peint en traits noirs sur fond or. D'un côté on voit les armes de Jean de Furno: la croix chargée de cinq coquilles, et de l'autre côté celles de sa femme Jeanne des Comiers: un sautoir cantonné de quatre roses (fig. 35 et 36).

¹⁾ Voir: G. Castella, *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 212, Fribourg 1922.

²⁾ Voir: *Notice sur l'autel sculpté de l'église des P.P. Cordeliers à Fribourg*, par le P. Nicolas Raedlé, dans la *Revue de la Suisse catholique*, 5e année 1873—1874, page 239.

³⁾ Le triptyque de l'église des Cordeliers, planche 17 du *Fribourg artistique*, 1ère année, 1890. Voir aussi: *Fribourg pittoresque et artistique* par Heribert Reiners, Fribourg et Augsburg, 1930.